



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : Aout 2017

Date de révision : 25 février 2019

1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MCS Artik

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation du produit Pour diverses applications

Restriction d'utilisation Aucune utilisation déconseillée n'a été identifiée

Identification du fournisseur

Distributeur / Importateur :
SEL WARWICK INC.
807 boul. Pierre-Roux Est
Victoriaville, Qc Canada G6T 1T7
TEL : 819-758-5229

Fabricant / Fournisseur :
NORTH ELEMENT INC.
55, Garnet Street
Wallaceburg, ON Canada N8A 4L8

Téléphone en cas d'urgence 819-758-5229

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë – Oral, cutanée ou inhalée	Catégorie 4
Corrosion / irritation de la peau	Catégorie 2
Dommage important aux yeux	Catégorie 2A
Réaction allergique respiratoire ou cutanée	Catégorie 1, 1A et 1B
Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible suite à une exposition unique	Catégorie 3

Avertissement!



Aperçu des urgences

-irritant pour les yeux
-Nocif en cas d'ingestion

Aspect Bleu

État physique Boulette

Odeur Sans odeur

Autres dangers :

L'exposition peut aggraver ces conditions préexistantes au niveau des yeux, de la peau ou du système respiratoire. Il peut y avoir émanations irritante lors de l'incinération du produit. Corrosion visible lorsque en contact prolongé avec le

métal. Le contact avec l'eau créé une réaction exothermique qui peut causer une augmentation significative de chaleur.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
Chlorure de sodium	7647-14-5	94.0 — 96.0%
Propane 1,2,3-triol, Diméthicone	56-81-5, 63148-62-9	
Chlorure de calcium	10043-52-4	4.0 — 6.0%

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste..
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Ingestion	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection personnelle.

Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)

Pas d'information disponible

Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, s'il y a lieu

Notes au médecin Traiter selon les symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Indice d'inflammabilité	Ininflammable
Point d'éclair	Sans objet
Moyen d'extinction approprié	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Moyen d'extinction inapproprié	Aucun
Produit de combustion dangereux	Chlore gazeux

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité à un choc mécanique Aucune
Sensibilité à une décharge statique Aucune

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique Éviter la formation de poussière, laquelle peut causer une irritation respiratoire dans certaines conditions. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

NFPA Danger pour la santé 1 **Inflammabilité** 0 **Instabilité** 1 **Danger physico-chimiques** -

HMIS Danger pour la santé 1 **Inflammabilité** 0 **Danger physique** 1 **Protections individuelles** X

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussière.

Déversement – Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

Méthodes de confinement Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille de plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion.

Méthodes de nettoyage Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Utiliser un équipement de protection personnelle.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Bien laver après manipulation. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière.

Entreposage Conserver dans des contenants proprement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé.

Produits incompatibles Zinc, Trifluorure de brome, Éther méthylvinyle

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Chlorure de calcium 10043-52-4	ACGIH – (TLV-TWA) Directives pour les particules nuisibles (particules inhalable): 10 mg/m ³	OSHA (PEL-TWA) – Z-3 Poussière minéral, poussière nuisible ou inerte, (fraction respirable): 5 mg/m ³	-

ACGIH TLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux – valeur limite d'exposition.

OSHA PEL : Administration de la sécurité et de la santé professionnelle – limites d'exposition admissibles

NIOSH IDLH : Danger immédiat pour la vie ou la santé

Mesures d'ingénierie Procurer un système de ventilation locale. Quand un potentiel d'exposition existe, une douche oculaire et une douche de sécurité d'urgence doivent être fournies dans la zone de travail immédiate.

Équipement de protection individuelle

Protection du visage et des yeux Porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux rigides ou des lunettes anti-éclaboussures.

Protection de la peau et du Corps **Mains et pieds** : Porter des gants et des bottes de protection appropriés autre qu'en cuir. Il est recommandé de porter des gants et des bottes de protection en PVC, en néoprène ou en nitrile épais contre les produits chimiques. Les produits en cuir n'offrent pas une protection adéquate, ils se déshydrateront et rétréciront, et une destruction possible. **Corps** : Porter des vêtements de protection imperméables appropriés.

Protection respiratoire Un respirateur n'es pas indiqué dans des conditions normales de fonctionnement. L'utilisation d'un respirateur approuvé par le NIOSH (N95 ou plus) doit être fondé sur la présence de poussières nuisibles.

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Flocon ou boulette
Odeur	Sans odeur
Aspect	Blanc
Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible
<u>Propriétés</u>	<u>Valeurs</u>
pH	Sans objet
Point de fusion	175-770 °C / 350-1420 °F (estimé)
Point d'ébullition	175-1930 °C / 350-3500 °F (estimé)
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible
Limites inférieures d'inflammabilité	Pas d'information disponible
Limites supérieures d'inflammabilité	Pas d'information disponible
Tension de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative	(H ₂ O = 1) 2.15 @ 25°C / 77°F
Solubilité dans l'eau	40% @ 20°C (68°F) avec dégagement de chaleur
Solubilité dans d'autres solvants	Pas d'information disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas d'information disponible
Température d'auto-inflammation	Pas d'information disponible
Température de décomposition	Pas d'information disponible
Viscosité	Sans objet

10. STABILITÉ AND REACTIVITÉ

Réactivité	Pas d'information disponible
Stabilité	Stable dans les conditions recommandées de stockage
Risque de réactions dangereuses	Ne peut avoir lieu qu'à une très haute température qui produit du chlore gazeux
Conditions à éviter	Éviter toute formation de poussière

Produits incompatibles Zinc, Trifluorure de brome, Éther méthylvinyle

Produits de décomposition dangereux Chlore gazeux

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur le produit Le produit ne représente pas un danger de toxicité aiguë selon les informations connues ou fournies

Inhalation Peut irriter l'appareil respiratoire

Contact avec les yeux Irritant pour les yeux

Contact avec la peau Risque d'irritation

Ingestion Nocif en cas d'ingestion

Component Information

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 Inhalation
Chlorure de calcium	= 1000 mg/kg (Rat)	= 2630 mg/kg (Rat)	-
Chlorure de potassium	= 2600 mg/mg (Rat)	-	-
Chlorure de sodium	= 3 g/kg (Rat)	> 10 g/kg (Lapin)	> 42 g/m ³ (Rat) 1h

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Peut irriter l'appareil respiratoire

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par les expositions à court et à long terme

Lésion oculaire/irritation Irritant pour les yeux

Sensibilisation Pas d'information disponible

Effets mutagènes Pas d'information disponible

Cancérogénicité Ne contient pas d'ingrédient dans des quantités suffisantes qui sont listées comme étant cancérigène

Toxicité pour la reproduction Pas d'information disponible

STOT – une seule exposition Pas d'information disponible

STOT – expositions répétées Pas d'information disponible

Toxicité chronique Éviter les expositions répétées

Risque d'aspiration Pas d'information disponible

Valeurs numériques de toxicité

Toxicité aiguë 0% du mélange contient des ingrédients de toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées selon le chapitre 3.1 du document SGH :

LD50 Orale 979 mg/kg; Toxicité aiguë estimée

LD50 Cutané 2630 mg/kg; Toxicité aiguë estimée

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Chemical Name	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia Magna (Puce d'eau)
Chlorure de calcium 10043-52-4		LC50 96h = 10650 mg/L static (Lepomis macrochirus)		LC50 48h = 2400 mg/L (Daphnia magna)
Chlorure de sodium 7647-14-5		LC50 96h = 5560-6080 mg/L flow-through (Lepomis macrochirus) LC50 96h: = 12946 mg/L static (Lepomis macrochirus) LC50 96h: 6020-7070 mg/L static (Pimephales promelas) LC50 96h: = 7050 mg/L semi-static (Pimephales promelas) LC50 96h: 6420-6700 mg/L static (Pimephales promelas) LC50 96h: 4747-7824 mg/L flow-through (Oncorhynchus mykiss)		EC50 48h: = 1000 mg/L (Daphnia magna) EC50 48h: 340.7-469.2 mg/L Static (Daphnia magna)
Chlorure de potassium 7447-40-7	EC50 72h: = 2500 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96h: = 750-1020 mg/L static (Pimephales promelas) LC50 96h: = 1060 mg/L static (Lepomis macrochirus)		EC50 48h: = 825 mg/L (Daphnia magna) EC50 48h: = 83 mg/L Static (Daphnia magna)
Chlorure de magnésium 7786-30-3	EC50: 2200 mg/L (Desmodesmus subspicatus 72h)	LC50 96h: 1970-3880 mg/L static (Pimephales promelas) LC50 96h: = 4210 mg/L static (Gambusia affinis)	EC50= 26140 mg/L 1h EC50= 36300 mg/L 30min. EC50= 77200 mg/L 24h	EC50 48h = 140 mg/L static (Daphnia magna) EC50 24h = 1400 mg/L (Daphnia magna)

Persistence et dégradabilité Le produit n'est pas biodégradable

Bioaccumulation Ne montre pas de bioaccumulation

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Ce produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

TDG Non réglementé

MEX Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA	Est conforme
LIS	Est conforme

Légende

TSCA – États-Unis – Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES – Liste intérieure des substances/liste extérieur des substances pour le Canada

Réglementation fédérales des États-Unis

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé	Yes
Risque chronique pour la santé	No
Risque d'incendie	No
Risque d'échappement soudain de la pression	No
Danger de réaction	No

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée comme polluant conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce produit, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau local, regional ou provincial concernant les déversements de ce produit.

Réglementation des États-Unis**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la proposition 65.

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit ne contient aucune substance réglementé par les règlements du droit de savoir

Règlements Internationaux**Canada**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requise par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

D2B Matières toxiques



16. AUTRES INFORMATIONS

Préparé par	Sel Warwick Inc 807 boul. Pierre-Roux Est Victoriaville, Qc G6T 1T7 819-758-5229
Date d'émission	Janvier 2005
Date de révision	7 juillet 2015
Note sur la révision	Mettre à jour au format

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité